



# Licence Langues étrangères appliquées

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2010, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02037088

**HAL Id: hceres-02037088**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037088>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

*Université :* UNIVERSITE DE PARIS-EST MARNE-LA-VALLEE  
*N° demande :* S3100018466  
*Domaine :* ARTS, LETTRES, LANGUES  
*Mention :* LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

### Appréciation générale :

La mention « Langues Etrangères Appliquées » associe l'apprentissage de deux langues étrangères au même niveau (langues proposées : allemand, anglais, espagnol, chinois) à l'acquisition de connaissances en droit, gestion et commerce international. Elle comporte un parcours en L1 et L2 et trois parcours en L3 : Affaires et commerce, Métiers du tourisme et Traduction spécialisée. En poursuite d'études, les étudiants ont la possibilité d'intégrer des formations de master en Traduction spécialisée, en Commerce international et intégration économique européenne, en Tourisme, en formation de Guide Interprète International... Les débouchés professionnels sont nombreux et variés à l'issue de cette mention « Langues Etrangères Appliquées » qui accueille les étudiants en formation initiale, en formation continue et par le biais de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). L'encouragement à la mobilité étudiante prévue dans cette mention est une aide à la professionnalisation pour ses étudiants qui se destinent à un métier en relation avec l'international ; il en va de même pour la politique menée en faveur des stages professionnels. Les dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en œuvre et les passerelles sont présentes. Cette mention répond en grande partie aux critères d'évaluation. Manquent encore : le suivi du devenir professionnel des étudiants, pour pouvoir éventuellement adapter la formation aux besoins de l'insertion professionnelle ; la démarche « compétences » dans chacune des unités d'enseignement ; l'Annexe Descriptive au Diplôme, document utile aux étudiants et aux employeurs potentiels lors de l'accession au marché de l'emploi.

### Les points les plus forts :

- |    |   |
|----|---|
| 1- | Les étudiants bénéficient d'une première expérience professionnelle en L2, suivie de la rédaction d'un rapport de stage.                                      |
| 2- | En L3, les étudiants ont le choix entre trois parcours.   |
| 3- | Un stage professionnel de 2 mois, de préférence à l'étranger, est obligatoire en L3 ; il est suivi de la rédaction d'un rapport de stage et d'une soutenance. |

### Les points les plus faibles :

- |    |  |
|----|--|
| 1- | Le devenir professionnel des étudiants n'est pas connu.          |
| 2- | La démarche « compétences » n'a pas été mise en place.           |
| 3- | L'Annexe Descriptive au Diplôme n'est pas fournie aux étudiants. |

## Recommandations :

Il serait souhaitable de mettre en place dès que possible le suivi du devenir professionnel des étudiants ainsi que la démarche « compétences » ; il faudrait également fournir l'Annexe Descriptive au Diplôme aux étudiants en même temps que le diplôme.

*Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")*

*A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;*

*A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;*

*B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;*

*C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.*

Notation (A+, A, B, C) : A